

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Janvier-Décembre 2019



HANDI
RESEAUX
38

SOMMAIRE

Page 4	Participation aux instances publiques
Page 7	Les Commissions : <ul style="list-style-type: none">• Forum p8• FALC p10• Sensibilisation p11• Accessibilité p13• Santé et accès aux soins p14
Page 16	Le Collectif VAS
Page 18	Les Rendez-vous
Page 24	Handireseaux38.fr
Page 26	Les Aiguillages
Page 28	Les Participations
Page 30	Rapport financier
Page 31	Rapport moral et orientations

PARTICIPATIONS AUX INSTANCES PUBLIQUES

Dans le cadre de sa mission de proposition en matière de politiques publiques, HandiRéseaux38 s'est investi au sein de diverses instances, au niveau départemental et régional.

Commission Exécutive du Groupement d'intérêt public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Isère (COMEX) :

Cette instance nous offre la possibilité, aux côtés d'autres associations, d'être en présence des pouvoirs publics dans leur ensemble (élus et techniciens). Les rapports émanant de cette Commission sont transmis aux administrateurs d'HandiRéseaux38 et disponibles pour les adhérents.

Comité Consultatif des Usagers de la Santé à Domicile et de l'Autonomie (CCUSDA) :

HandiRéseaux38 y siège aux côtés d'Alertes, de Génération Mouvement, de France Alzheimer, de l'ex-Coderpa (Comité départemental des retraités et personnes âgées) et du Ciss-RA (Comité Inter-associatif Sur la Santé Rhône-Alpes). Ensemble, ces différentes associations veillent aux droits des futurs usagers du bouquet de services IsèreADOM (ex-Autonom@Dom).

Conseil Territorial de Santé (CTS) :

HandiRéseaux38 participe au Collège 2.2 (Représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé / Représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées) de cette nouvelle instance installée le 19 janvier 2017. Le Conseil Territorial de Santé remplace la Conférence territoriale de démocratie sanitaire, il a pour but l'élaboration du Projet Régional de Santé.

Marielle Lachenal, Présidente d'HandiRéseaux38, y a été élue présidente de la Formation spécifique organisant la parole de l'utilisateur. Elle siège à ce titre au Bureau du Conseil Territorial de Santé.

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) :

Le CDCA a été créé pour renforcer la participation des personnes concernées à l'élaboration des politiques publiques du handicap et du vieillissement. Il remplace les anciens Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH) et Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées (CODERPA). Le CDCA est composé de représentants des personnes handicapées, des personnes âgées et des proches aidants (1er collège), des institutions (2ème collège), des professionnels des secteurs du handicap et de l'âge (3ème collège) et des représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté (4ème collège).

Le CDCA émet des avis et recommandations sur les sujets concernant les personnes handicapées et les personnes âgées : schémas départementaux, prévention, accompagnement, accès aux soins, transports, logement, aides humaines ou techniques, maintien à domicile, culture, loisirs...

En Isère, le CDCA a été installé le 12 octobre 2017. Il est présidé, par délégation du Président du Conseil Départemental, par Mme Bonnefoy, vice-présidente chargée de la dépendance et des handicaps.

HandiRéseaux38 est représentée au CDCA par Nelly Maroni (titulaire) et Christophe Schildknecht (suppléant). Nelly Maroni y assure la vice-présidence de la formation personnes handicapées.





LES COMMISSIONS

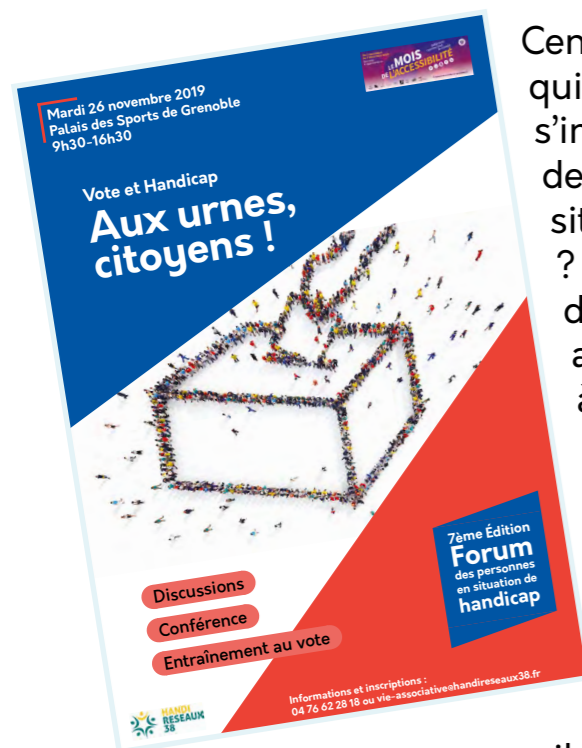
**HandiRéseaux38 anime ou participe à des groupes de travail thématiques sur le handicap.
Ces commissions ont pour but de développer une éthique collective autour du handicap et d'alimenter les réflexions des décideurs et financeurs du secteur.
5 commissions sont actives en 2019 : les groupes Forum, Sensibilisation et Facile à Lire et à Comprendre, portés par HandiRéseaux38 ; et les commissions interassociatives Accessibilité et Santé, portées par l'APF France Handicap.**

COMMISSION FORUM

Administratrices référentes :

Paule-Catherine Arnaud Gigon, Marielle Lachenal, Agnès Vacilotto

Comme chaque année, Le travail de la commission Forum a consisté à organiser la journée du Forum des personnes en situation de handicap. L'édition 2019, qui était la 7ème, s'est tenue le 26 novembre au Palais des Sports de Grenoble.



Cent cinquante personnes ont participé à cette journée qui avait pour thème « Aux urnes, citoyens ! » et qui s'intéressait donc au vote des personnes en situation de handicap. Dans quelle mesure les personnes en situation de handicap exercent-elles leur citoyenneté ? Qui va voter, qui ne va pas voter et pourquoi ? Les discours, les campagnes électorales, sont-ils adaptés aux personnes ayant des difficultés à comprendre, à lire ou des difficultés à choisir ? L'accueil dans les bureaux de vote (physique, humain) est-il satisfaisant ? Quel est l'accompagnement à la citoyenneté dans les établissements et services, au sein des familles ?

Au lendemain des élections européennes et à l'avant-veille des municipales, alors que la possibilité de supprimer le vote à certaines personnes venait d'être retirée aux juges des tutelles, la commission Forum souhaitait faire le point sur la réalité de l'exercice du droit de vote pour l'ensemble des personnes en situation de handicap.

Pour cela, le fil conducteur de la journée a été l'organisation d'une élection fictive reprenant les codes habituels : une campagne électorale avec professions de foi, affiches et discours ; la réception d'une carte d'électeur ; et le passage dans un bureau de vote accessible tenu par des assesseurs confirmés – merci au service Relation aux usagers de la ville de Grenoble !

La campagne s'est appuyée sur la présentation de trois activités de loisirs inclusives, conçues par le SAJ APF France Handicap d'Eybens et défendues par ses usagers, ceux-ci ayant suivi une



efficace formation de communication politique donnée par Jean-Paul Gouttenoire, membre d'honneur d'HandiRéseaux38 et ancien élu municipal.

Les échanges des tables rondes ont été guidés par huit questions posées aux participants : quand pouvez-vous voter et avez-vous déjà voté ? À quoi cela sert-il de voter ? Qu'est-ce qu'un représentant ? Comment fait-on pour voter ? Est-il facile de voter ? Quelle élection vous semble importante (CVS, municipale, présidentielles...) ? Avez-vous l'occasion de parler de vos opinions ? Quelle place pour la politique dans votre structure ? Pour la première fois, deux tables équipées en « talking mats », des tapis de conversation par positionnement de pictogrammes, étaient disponibles pour permettre aux personnes ayant des difficultés de communication importantes de participer aux échanges.



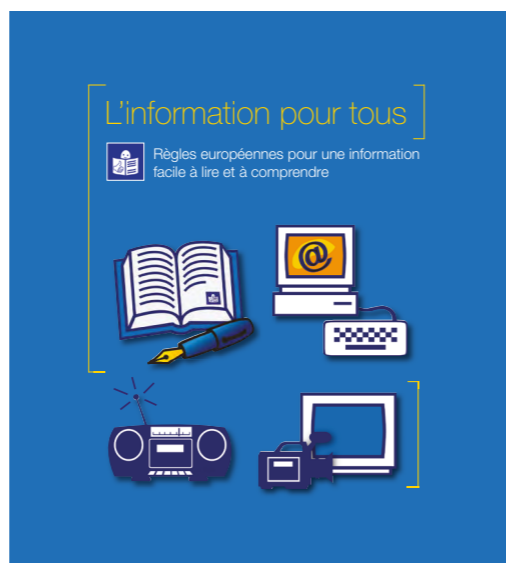
Après un repas convivial offert par la Ville de Grenoble et servi par une équipe rassemblant le service du Protocole et les jeunes de l'IMPro de l'Episeah, les participants ont pu échanger avec Cyril Desjeux, sociologue et Directeur de l'Observatoire des aides humaines de l'association Handéo, qui a conduit un important travail de recherches autour du vote des personnes en situation de handicap. L'occasion d'éclairages intéressants sur des questions techniques comme les possibilités d'accompagnement au vote ou éthiques comme la possible influence des accompagnateurs ou l'accessibilité intellectuelle à l'information électorale.

Enfin, la journée s'est conclue par un « entraînement » au vote lors duquel chaque participant a pu, dans les conditions d'une véritable élection, choisir, parmi les projets présentés le matin, lequel lui semblait le plus inclusif. HandiRéseaux38 remercie notamment la mairie de Grenoble pour son soutien dans l'organisation de cette journée, pour la mise à disposition de ses assesseurs, pour le matériel de vote et pour le prêt du Palais des Sports, écrin prestigieux qui a remporté un franc succès auprès des participants.

COMMISSION FALC

Administrateurs référents : Christine Baret, Marielle Lachenal, Christophe Schildknecht, Agnès Vacilotto.

HandiRéseaux38 s'est emparé en 2019 du Facile à lire et à comprendre. Technique d'écriture inclusive mise au point dans le cadre d'un projet européen dénommé Pathways, le FALC s'inscrit directement dans le droit à l'information écrit dans la loi de 2005. Porté en France par l'UNAPEI et l'association Nous aussi, il consiste en un ensemble de règles de rédaction vouées à rendre l'information accessible, notamment aux personnes déficientes intellectuelles. Personnes qui, par ailleurs, sont associées dans le processus d'écriture et de relecture afin de « certifier » les documents produits.



La première étape pour l'association a été la coordination d'une session de formation « Ecrire en Facile à lire et à comprendre », dispensée par l'UNAPEI, en septembre, pour 12 personnes – les deux salariés d'HandiRéseaux38, trois salariés de l'Apajh 38, une salariée de l'Esthi, trois salariés de l'association Sainte Agnès et trois personnes en situation de handicap. Cette formation permet aujourd'hui à HandiRéseaux38 de proposer un accompagnement à la transcription ou à la conception de documents en FALC, pour les adhérents comme pour tout organisme qui souhaiterait rendre ses écrits accessibles à tous.

Deuxième étape : la mise en place, au sein d'HandiRéseaux38, d'un « Groupe FALC » formé des différents participants à la formation et chargé de maintenir une dynamique autour de cette méthodologie, d'offrir à tous des ressources et une possibilité de mise en commun du travail.

Troisième étape : la coordination, en 2020, de nouvelles sessions de formation, toujours dispensées par l'UNAPEI. Les participants seront invités à rejoindre le Groupe FALC.

COMMISSION SENSIBILISATION

Administratrice référente : Marielle Lachenal, avec le soutien d'Annick Reynaud.

Afin de soutenir son offre de Mallette Pédagogique et de mettre en synergie les différentes propositions de sensibilisation au handicap existantes dans son réseau d'adhérents et de partenaires, HandiRéseaux38 a lancé en 2019 une Commission Sensibilisation.



Dans un premier temps, les nombreux participants à ce groupe de travail ont pu confronter leurs diverses expériences et échanger autour d'une éthique de la sensibilisation au handicap (supports utilisés, présence ou non des personnes concernées, relation avec les différentes institutions...). Ces échanges ont conduit à un double constat :

- La nécessité de concentrer les efforts sur la sensibilisation des enfants, afin de changer le regard de ceux qui feront la société de demain ;
- Le fait que la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap dépend souvent de la bonne volonté d'une ou deux personnes sensibilisées et que cela ne peut être satisfaisant.

À partir de ces échanges, un projet de recherche-action sur l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire a été lancé. Nommé ETIC pour Ensemble pour un Territoire Inclusif Concerté, ce projet est porté conjointement par HandiRéseaux38 et le Prheji et son Comité de pilotage rassemble la délégation Isère de l'ARS, la Caf de l'Isère, la DDCS, l'Éducation Nationale, la MDA, l'Udaf, la Ville de Saint-Martin-d'Hères et le Centre Social de Beaurepaire.

Le projet ETIC consiste en une expérimentation, sur deux communes du département de l'Isère – une en zone urbaine, Saint-Martin-d'Hères, une en zone rurale, Beaurepaire – de la mise en place d'une meilleure coordination et de synergies, entre les différents intervenants et les moyens mis en œuvre, pour l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Cette expérimentation va se dérouler en 3 temps :

- État des lieux des différents acteurs de l'accueil des enfants en situation de handicap sur chacun des territoires, diagnostic des besoins (de mise en lien, de sensibilisation, de formation...), repérage des freins, des bonnes pratiques,
- Élaboration d'un plan d'actions sur une année,
- Mise en place des actions préconisées,
- Bilan et reproductibilité des actions menées.

2019 a vu la mise en place du Comité de pilotage départemental du projet, 2020 verra sa mise en action sur les territoires ciblés.

COMMISSION ACCESSIBILITÉ

Administratrices référentes : Fleur Herbin et Marie-Laure Fenech

Une Commission Interassociative d'Accessibilité existant au sein de notre adhérent l'APF France Handicap, le Conseil d'administration d'HandiRéseaux38 a décidé d'y participer plutôt que de créer un doublon.

Le coordinateur d'HandiRéseaux38 représente l'association au sein de cette commission APF et nos administratrices représentantes du Crived participent par ailleurs, au nom d'HandiRéseaux38 et fortes de leur expertise, aux commissions d'accessibilité de la ville de Grenoble et du SMTC.

Au sein de ces différentes instances, HandiRéseaux38 s'attache à ce que les questions d'accessibilités ne soient pas abordées sous le prisme de tel ou tel handicap particulier, mais s'intéressent avant tout aux usages et à ce que ceux-ci soient facilités pour tous, quelles que soient les limites des uns et des autres – handicapé... ou non.



Elle porte néanmoins une attention particulière à la prise en compte des handicaps non-visibles dans les problématiques d'accessibilité, ceux-ci étant souvent oubliés dans les concertations.

Ainsi, dans le cadre du renouvellement des distributeurs de billet et de l'interface billettique du réseau TAG, HandiRéseaux38 a obtenu la création d'un groupe de travail spécifique « handicaps intellectuel et cognitif » pour tester ce nouveau matériel.

Afin de nourrir la participation à la commission interassociative d'Accessibilité de l'APF France Handicap, les adhérents qui n'y siègent pas déjà sont invités à faire remonter leurs questions ou constatations auprès du coordinateur de l'association, qui transmettra.

COMMISSION SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

Administratrice référente : Marielle Lachenal

Une Commission Interassociative sur la Santé et l'accès aux soins existant au sein de notre adhérent l'APF France Handicap, le Conseil d'administration d'HandiRéseaux38 a décidé d'y participer plutôt que de créer un doublon.



Marielle Lachenal, Présidente d'HandiRéseaux38 et représentante de Parents Ensemble, y représente l'association.

Les travaux conduits au sein de cette commission en 2019 :

- Mise au point d'une « Carte Urgence » rassemblant diverses informations santé sur le porteur (type de handicap, traitements...)

afin de faciliter sa prise en charge en cas d'urgence. Cette carte est disponible sur demande auprès de la délégation APF de l'Isère ;

- Prises de contact avec les CHU de Grenoble et de Bourgoin-Jallieu pour faire progresser l'accueil des personnes en situation de handicap (sensibilisation, mise en place de référents, formation...). Les échanges ont abouti à l'organisation, le 3 décembre 2019, d'une journée de sensibilisation au CHU. Étaient présents : l'AFIPH pour le handicap intellectuel, l'AVH pour le handicap sensoriel et l'APF France Handicap pour le handicap moteur et l'autisme.

Les objectifs n'ont pas été atteints – plus de contacts avec des personnes extérieures au CHU qu'avec le personnel – mais l'opération sera retravaillée et renouvelée.

- Travail sur l'annuaire Sante.fr qui permettra d'identifier des professionnels de santé formés ou sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap. L'APF France Handicap est opérateur pour la collecte des données qui permettront de renseigner cet annuaire.

Parallèlement à cette commission Santé, Marielle Lachenal représente également HandiRéseaux38 au Conseil Territorial de Santé.



LE COLLECTIF VAS

VAS pour Vie Affectif et Sexuelle des personnes en situation de handicap.

Ce collectif interassociatif rassemble l'Alfiph, Alhpi, l'Apajh 38, Aria 38, l'association Sainte Agnès et HandiRéseaux38.

Formé début 2018 pour produire le projet théâtral Une Chambre au Milieu de l'Océan, il s'est maintenu en 2019 pour poursuivre son travail autour de la thématique de la vie affective et sexuelle.

Administratrice référente : Paule-Catherine Arnaud Gigon

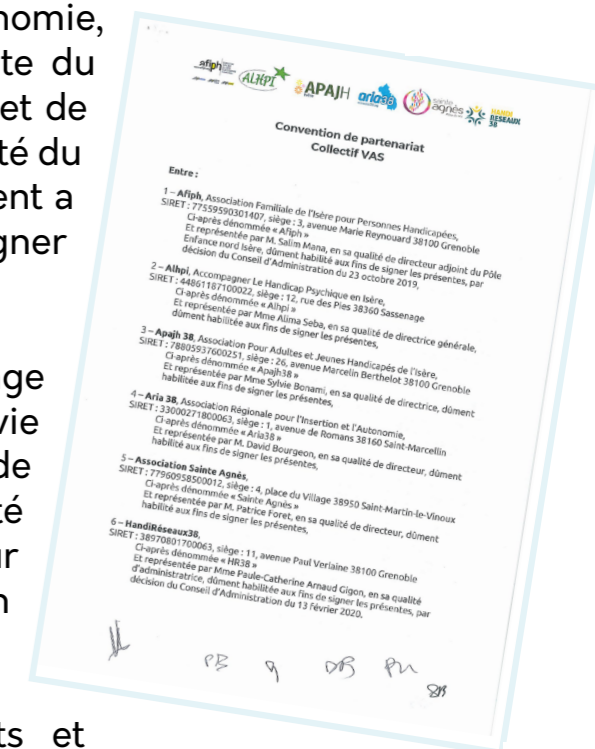
En se saisissant en 2018 de la thématique de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle dans les établissements et services et dans le quotidien des personnes accompagnées, les membres du collectifs souhaitaient jeter les bases d'une culture professionnelle commune sur ce sujet, d'une homogénéisation des pratiques, voire, à terme d'un réseau professionnel entre les différentes associations. Le collectif s'est donc maintenu en 2019 afin de lancer de nouveaux projets.

Dans un premier temps, le film documentaire produit dans le cadre du projet, qui en résume la genèse et les objectifs, a été présenté en interne auprès de chaque Conseil d'administration des associations partenaires. En avril 2019, ce même film a également été projeté à la Maison de l'Autonomie, en présence de Mme Bonnefoy, Vice-présidente du Conseil Départemental en charge du handicap, et de Mme Lamotte, directrice de l'Autonomie. La qualité du travail accompli a été soulignée et le Département a fait part de son soutien et de sa volonté d'accompagner le Collectif.

En mars 2019, les membres du comité de pilotage ont assisté, à Bordeaux, à un colloque sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Convaincus de la portée et de la capacité à mobiliser d'un tel événement, ils prévoient, pour 2021, l'organisation d'une journée similaire en Isère.

Dans un troisième temps, les établissements et services du Collectif ont procédé à la rédaction, à partir du recueil des besoins de leurs professionnels, d'un cahier des charges de formation. Celui-ci a été confié à l'IFTS qui a pris en charge l'ingénierie d'une formation « Droit(s) et accompagnements de la vie affective et sexuelle en institution – Quelle aide dans le quotidien des usagers ? ». L'objectif est de finaliser le contenu et les modalités de cette formation pour juin 2020 afin que les premières sessions puissent avoir lieu à partir de septembre 2020.

Enfin, en décembre 2019, une convention de partenariat a été validée par l'ensemble des membres du Collectif afin de définir un cadre à son fonctionnement. Cette convention institue HandiRéseaux38 comme coordinateur du Collectif VAS.





LES RENDEZ-VOUS

Une année d'HandiRéseaux38, c'est aussi une succession d'événements, de rencontres, de soirées d'information... que l'association organise ou auxquels elle participe. Les pages suivantes reviennent sur ceux qui ont été les plus importants pour HandiRéseaux38 tout au long de l'année 2019.

12 Février | Grand Débat : Handicap, Avancée en âge, Autonomie
Maison des habitants du Bois d'Artas
 90 participants

HandiRéseaux38 a pris l'initiative, avec ses partenaires Alma Isère et Alertes, d'organiser une séquence du Grand Débat centrée sur les questions du handicap, de l'avancée en âge et de l'autonomie.

Deux tables rondes ont structuré les échanges : une autour des problématiques "Démocratie et citoyenneté", et une autour de "Etat et services publics". Les questions financières ont été traitées en transversal.

Des questions avaient été préparées pour guider la discussion :

- Pour la thématique Démocratie et citoyenneté, elles concernaient la représentation, le vivre-ensemble, l'engagement citoyen, l'apport des personnes handicapées et âgées dans la société, la société inclusive, les incivilités et les discriminations ;
- Pour la thématique Organisation de l'État et des services publics, elles concernaient la connaissance de l'administration liée au handicap et à l'âge, l'accès aux services publics, l'accompagnement humain dans les actes administratifs, les droits, renoncements aux droits ou refus de droits.

Une synthèse de cette soirée est disponible sur handireseaux38.fr.

Ce document a été remis :

- à Mme Cluzel, en main propre, lors de la séquence Grand Débat organisée par le député Olivier Véran à Grenoble le 22 février 2019 ;
- en Préfecture à Mme Lombard, sous-préfète déléguée à la politique de la ville, qui était accompagnée de Mme Rat-Lansaque, chef du pôle autonomie de la délégation territoriale Isère de l'ARS, et Mme Kattab, référente handicap à la DDCS de l'Isère (photo ci-contre).

22 Février | Grand Débat « Handicap et société inclusive »
Maison des associations de Grenoble
 160 participants

Ayant organisé son propre Grand Débat, HandiRéseaux38 a été consultée par les équipes du député Olivier Véran pour cet événement, notamment pour apporter son point de vue sur les sujets à mettre en avant, ainsi que pour faciliter les contacts avec les acteurs départementaux du handicap.

25 Mars | Conférence sur le Projet Personnalisé d'Accompagnement
Amphi de l'IFTS
 120 participants

Partenaire de l'IME La Clé de Sol de l'Apajh 38 et de l'IFTS sur cette conférence intitulée "Parents, professionnels, personnes en situation de handicap : partenaires

autour d'un projet commun ? », HandiRéseaux38 en a assuré la communication (réalisation des affiches, gestion des inscriptions).

Jean-Jacques Detraux, professeur émérite des Universités de Liège et Bruxelles, a détaillé les conditions d'un partenariat réussi entre parents, bénéficiaires et professionnels du médico-social ; avant de répondre aux nombreuses questions et commentaires de l'auditoire.

La réflexion s'est poursuivie le lendemain à l'IME La Clé de Sol : M. Detraux a accompagné l'équipe pendant une journée de travail pour envisager les modalités de participation des familles et des jeunes de l'établissement à la réunion d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement.



25 Mars | Rencontre avec Mme Ranchy

Conseillère ASH auprès de la Rectrice d'Académie
C. Schildknecht, C. Clary, C. Ferez

Face aux inquiétudes générées par l'expérimentation et la possible généralisation des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé), HandiRéseaux38 a souhaité faire le point avec le Rectorat de Grenoble.

Mme Ranchy a expliqué que ce dispositif visait principalement à dissocier l'emploi du temps des AVS/AESH de celui des élèves, de manière à identifier un nombre d'AESH par secteur de collège, en fonction de la prévalence du handicap, puis de les affecter en fonction des besoins.

Lors de ce rendez-vous, Mme Ranchy a également présenté plusieurs rapports :

- l'évolution des INJS (Instituts pour jeunes sourds) ;
- une évaluation des DITEP : dispositif ITEP, avec une perspective d'extension de ce fonctionnement aux IME avec les DAME (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif) ;
- un rapport sur les demandes d'aménagements d'examen, qui explosent ;
- un rapport sur l'aide humaine : les AESH.

1er Avril | Présentation du film « Amour et Handicap » au Département

Maison de l'Autonomie
Collectif VAS

-> voir P16

5 Avril | Remise officielle de la synthèse du Grand Débat

Préfecture de l'Isère
Délégation HandiRéseaux38, Alma Isère et Alerte

-> voir P19

10 Avril | Rencontre avec le Comité Départemental d'Accès aux Droits

TGI de Grenoble
P-C Arnaud Gigon, N. Priou

Mme Wittrant, Présidente du Tribunal de Grande Instance, et M. Le Naour, Directeur de greffe, ont sollicité HandiRéseaux38 dans le cadre de la mise en place du Pôle social du TGI.

Le TGI envisage de mettre en place une permanence composée d'un juriste et d'un agent administratif afin de :

- mieux faire connaître le Pôle Social et ses compétences précises ;
- faire un premier tri des dossiers et éviter des saisines qui n'auraient pas lieu d'être ;
- s'assurer que toute personne dispose d'un accompagnement humain avant, pendant et après les procédures.

Le rôle de l'agent administratif serait multiple : aider à lire les dossiers, à les remplir, à trier les pièces à joindre,... ET orienter les personnes dans le réseau associatif.

HandiRéseaux38 a présenté ses missions, son rôle de « coordinateur de réseau » dans le champ du handicap. Ses capacités de communication (FALC pour les documents et connaissance des acteurs) et l'éventuelle disponibilité d'un agent pour la permanence ont été mise en avant.

La demande à HandiRéseaux38 concernerait :

- une aide à l'information (plaquette en FALC ? diffusion d'infos,...)
- une aide à l'humanisation de l'accueil et au traitement des dossiers (permanence d'accueil)
- une formation/sensibilisation aux handicaps.

L'APF France Handicap a également rencontré la Présidente du TGI.

Le principe d'une rencontre entre une délégation d'administrateurs et le TGI, pour une visite des locaux et la poursuite des échanges autour de ces questions, a été arrêté. La mise en place de la permanence se ferait à horizon 2020.

17 Avril | Rencontre avec le Dauphiné Libéré

Bourgoin-Jallieu
C. Schildknecht, N. Priou

Dans le cadre d'un dossier sur les IME paru dans le Dauphiné Libéré du 22 mars 2019, une interview de Cendra Motin, députée de l'Isère, avait suscité de vives réactions parmi les adhérents de l'association. HandiRéseaux38 et quelques adhérents avaient alors adressé un courrier à la députée et demandé un droit de réponse au Dauphiné. Si ce droit de réponse n'a pas été accordé, le Dauphiné Libéré a proposé à



HandiRéseaux38 une rencontre afin de permettre à l'association de présenter ses actions, ses projets, et sa position sur la société inclusive et sur l'inclusion scolaire en particulier.

Cette rencontre a débouché sur la parution d'un article dans les pages régionales du Dauphiné Libéré du 19 avril 2019.

7 Mai | **Départ de la caravane "En route pour nos droits"**
Parvis de l'Abbé Pierre à Grenoble
 60 personnes



HandiRéseaux38 était présente pour soutenir la délégation APF France Handicap de l'Isère dans son initiative "En route pour nos droits", un rassemblement citoyen pour défendre, en présence de parlementaires et d'élus locaux, les revendications des personnes en situation de handicap en matière de logement, de ressources, de déplacements, de droits fondamentaux et d'autonomie.

21 Mai | **Bilan 2018 de l'orientation des enfants en situation de handicap**
Atelier Canopé de Grenoble
 50 personnes

Comme chaque année, HandiRéseaux38 a proposé aux acteurs de l'orientation des enfants handicapés – ARS, MDA, Éducation Nationale – de présenter à ses adhérents un bilan de l'orientation sur l'année scolaire écoulée.

M. Dourthe, inspecteur ASH ; et Mmes Robert et Darras, directrice adjointe et chef de service à la MDA, sont intervenus cette année après une présentation par Mme Boissel des activités de l'Atelier Canopé de Grenoble.

Les supports de présentation de cette soirée sont à disposition des adhérents.

18 Juillet | **Rencontre Rectorat / Associations**
 Rectorat de Grenoble
 Délégation de 8 associations iséroises

HandiRéseaux38 a joué les facilitateurs dans l'organisation de cette rencontre entre le Rectorat de Grenoble et des représentants de familles d'enfants en situation de handicap, pour un échange autour de la mise en place du service public de l'école inclusive souhaité par le gouvernement. L'association était représentée par Marielle Lachenal.

Après la présentation du plan de transformation de l'Éducation nationale et de la

Circulaire de rentrée 2019, les participants ont pu échanger avec les représentants du Rectorat – Mme la Rectrice, Mme Ranchy, conseillère ASH, Mme Lequette, médecin conseiller technique.

Le support de présentation de cette rencontre est à disposition des adhérents.

8 Octobre | **Soirée d'information "Rentrée 2019"**
Maison des habitants du Bois d'Artas
 20 personnes

À la suite de la rencontre Rectorat / Associations, HandiRéseaux38 a souhaité restituer les éléments présentés au plus grand nombre. Si la participation n'a pas été au rendez-vous, cette soirée a permis de dresser un bilan de la rentrée 2019 avec les parents présents.

Ont été abordés :

- les notifications, le besoin de les comprendre, la nécessité d'un suivi,
- les notifications d'AESH et leur application, la formation des AESH,
- les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) et les changements concrets qu'ils entraînent,
- les enseignants face aux handicaps, les enseignants référents.

Un compte-rendu de la soirée est à disposition des adhérents.

22 Oct. | **Présentation du Forum**
IFTS
 N. Descamps, M. Bourgoint, A. Milovanovic, N. Priou

Depuis 2017, HandiRéseaux38 invite les étudiants de l'IFTS à préparer le Forum des personnes en situation de handicap, à y participer le jour J, et à en dresser le bilan. Dans le cadre de ce travail commun, l'association a été conviée pour une présentation du Forum et de la co-construction d'événements avec les personnes accompagnées, devant les étudiants 1ère année de la filière "Éducateur spécialisé".

26 Nov. | **7ème Forum des personnes en situation de handicap**
Palais des Sports de Grenoble
 150 personnes -> voir P8



HANDIRESEAUX38.FR

Le nouveau site Internet de l'association a été mis en ligne le 19 octobre 2018, prenant le relais d'odphi.fr. Il présente l'association et ses adhérents, les principales actions d'HandiRéseaux38, offre l'accès à des documents et des liens utiles, et dispose d'une page d'actualité mise à jour chaque semaine.

Un peu plus d'un an après sa mise en ligne, Handiréseaux38.fr se révèle un véritable relais de l'actualité des adhérents de l'association en particulier, et de l'actualité départementale du champ du handicap plus généralement. Ainsi, la page "Actualités" du site est la plus visitée - hors page d'accueil - et la newsletter hebdomadaire compte 348 abonnés.

Au 31 décembre 2019, le site totalise : 416 articles publiés (soit 8/semaine), 15 020 pages vues (soit 34/jour) et 4 359 utilisateurs (100/semaine). La newsletter génère une grosse partie de cette audience, un pic très net apparaissant chaque semaine le vendredi après-midi après son envoi, et le lundi.

Certaines sections du site demandent encore à être améliorées : les fiches adhérents ne nous sont pas encore toutes parvenues et les pages "Nos Actions" et "Infos pratiques", déjà régulièrement mises à jour, nécessitent d'être encore enrichies avec les éléments issus des nouvelles commissions et toujours plus de lien et de documents utiles.

Le site se révèle donc être un élément clé de la "fonction réseau" de l'association et un véritable plus pour ses adhérents puisqu'il constitue une porte d'entrée vers leurs propres activités.

CARTE D'IDENTITÉ du Visiteur :

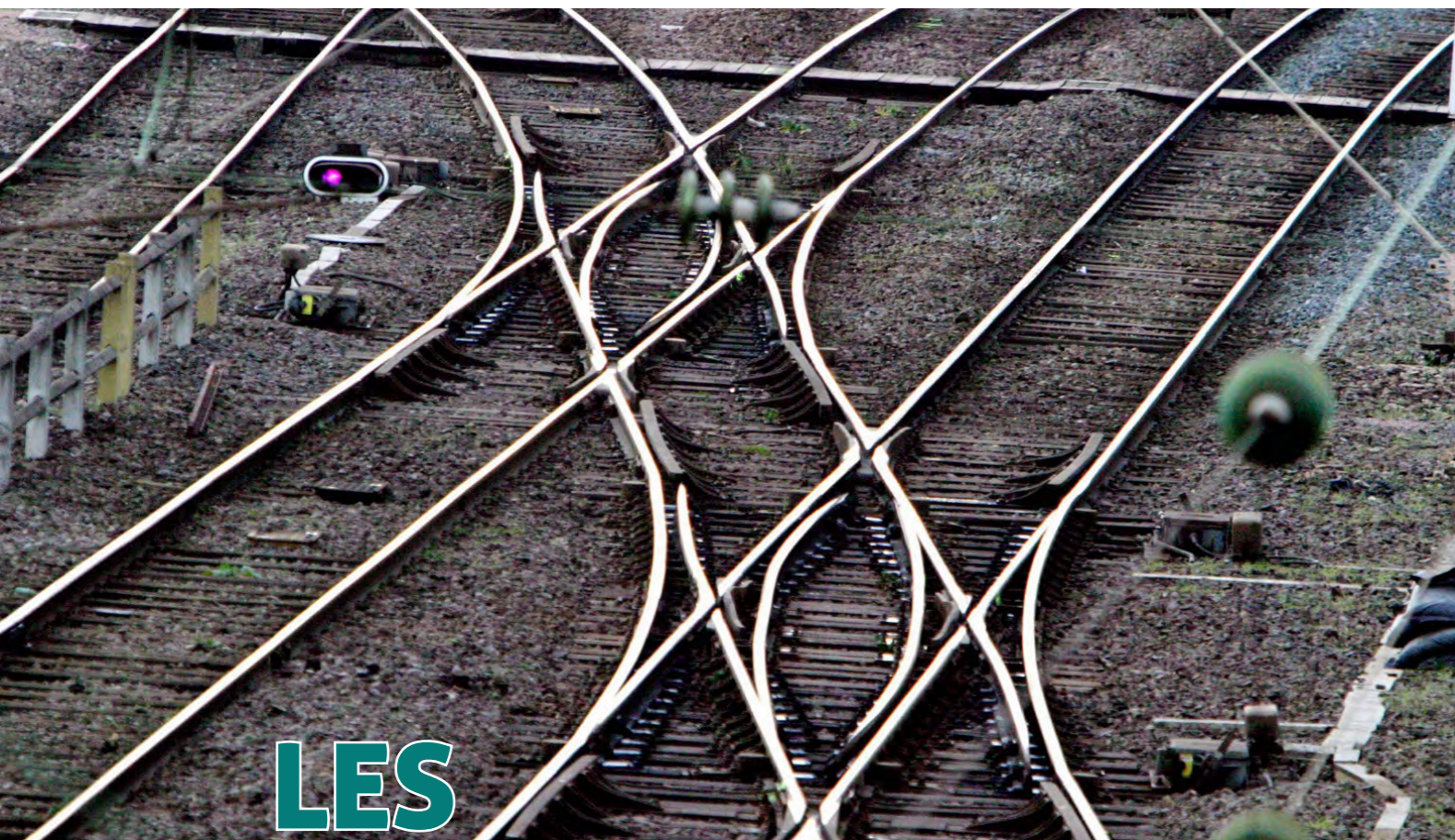
Sexe : F 70 % / H 30 %
 Âge : 25-54 ans (68 %)
 Ville :
 Grenoble (23,5 %)
 Paris (13 %)
 Lyon (9 %)
 Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Saint-Égrève, Voiron, Meylan, Bourgoin-Jallieu (>1 %)

Comment vient-on sur Handireseaux38.fr ?

Trafic direct (saisie de l'adresse ou lien depuis la newsletter) : 52,8 %
 Trafic organique (via recherche sur un moteur) : 37 %
 Trafic référencé (via un lien sur un autre site) : 7,6 %
 Trafic social (via les réseaux sociaux) : 2,6 %

Comment trouve-t-on Handireseaux38.fr sur Google.fr ?

Recherche	Position
"collectif handicap Isère"	1
"association handicap Isère"	2
"association personnes en situation de handicap Isère"	2
"association handicap Grenoble"	4
"association personne handicapée Isère"	4
"information handicap Isère"	4
"association personne handicapée Isère"	4
"association personne handicapée Grenoble"	6
"handicap Grenoble"	16 (page 2)



LES AIGUILLAGES

Tout au long de l'année, les équipes et administrateurs d'HandiRéseaux38 répondent à des sollicitations de manière informelle, en orientant vers le bon contact, en conseillant, en délivrant des informations précises dans des domaines variés. Voici quelques exemples, non exhaustifs, de ces « petits » mais non moins précieux « aiguillages ».

CIS de l'Isère

HandiRéseaux38 est porteur du Centre d'Information sur la Surdit  en Is re.   ce titre, nous orientons r guli rement les appelants demandeurs d'informations sur l'interpr tariat en LSF ou de formations en LSF (majorit  des appels). Les autres demandes sont, pour la plupart, redirig es vers l'association ASG38.

 tudiants

HandiR seaux38 est r guli rement sollicit e par des  tudiants en recherche de contacts ou d'observations « terrain ». Cette ann e, nous avons ainsi orient  dans le r seau :

- une  tudiante en M2 qui travaillait sur la communication alternative et cherchait   s'entretenir avec des personnes en situation de handicap visuel, intellectuel et dyslexiques ;
- une  tudiante en doctorat dans le cadre d'une  tude en psychologie sur l'accompagnement de la vie affective des personnes pr sentant une d ficience intellectuelle ;
- un  tudiant en M2 Sciences Humaines et Sociales dans le cadre d'un m moire sur le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel.

MJC Rives

HandiR seaux38 a assist  la MJC de Rives dans sa recherche d'intervenants pour un cin - change sur le th me "Handicap et diff rences : inclusion et vivre ensemble".

Un fauteuil au Cameroun

HandiR seaux38 a assist  le CLV Rh ne-Alpes dans sa recherche d'un fauteuil roulant pour une petite camerounaise de 6 ans, afin de permettre   celle-ci de pouvoir continuer   vivre au milieu des autres enfants de son village qui ne pouvaient plus la porter comme ils avaient pris l'habitude de le faire.

Communaut  d'Agglom ration des Portes de l'Is re (CAPI)

HandiR seaux38 a assist  la CAPI dans sa recherche d'intervenants pour la Semaine Europ enne pour l'Emploi des Personnes Handicap es (SEEPH). L'ELAD de l'Apajh a ainsi pr sent , lors de cet  v nement, un parcours de sensibilisation permettant au public d' prouver quelques ressentis du « v cu autistique ».

Orientation des personnes en situation de handicap, de parents ou de proches

R guli rement, HandiR seaux38 r pond   des appels de personnes en situation de handicap, de parents ou de proches, qui recherchent une information technique, l'appui d'une association, le bon contact dans une administration...

Bien que n'ayant pas de comp tence sp cifique d'accompagnement, l'association se fait un devoir d'orienter au plus juste.



LES PARTICIPATIONS

En tant qu'adhérent ou simple invité, HandiRéseaux38 participe aux instances d'autres organismes des réseaux du handicap :

- Comité de Pilotage du Fil Rouge
- Comité Technique du PRHEJI
- Comité Restreint du GCS MRSI
- Comité de pilotage du Mois de l'accessibilité
- instances des anciens colocataires Alma Isère et Alertes
- instances de l'IFTS
- instances de TASDA
- instances du RéHPSY
- réseau Partenaires-Égalité

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat d'HandiRéseaux38 en 2019 présente :

- Des charges d'exploitation pour un montant de **87 114 €**.
- Des produits d'exploitation pour un montant de **82 000 €**.

Contrairement à 2018 qui était une année de transition avec des charges et produits exceptionnels liés au déménagement de la Grange du Château et à des mouvements de personnels, ces chiffres représentent une image fidèle de l'activité de l'association avec des charges en très nette baisse (55 %) qui tendent à s'équilibrer avec les produits bien que l'équilibre ne soit pas atteint.

Les éléments remarquables :

- le montant des cotisations 2019 s'élève à 10 400 €, en légère baisse du fait d'une erreur d'appel pour 3 adhérents et de quelques départs ;
- la TOM de la Grange du Château - 6 600 € -, provisionnée mais jamais appelée, a été partiellement réintégrée, à hauteur de 1 600 € ;
- les 3 325 € d'excédent 2018 du collectif VAS, hébergés chez HandiRéseaux38, ont été reversés à la Compagnie du Savon Noir afin de pallier une erreur dans la gestion financière du projet (TVA) ;
- les prestations en matière de communication ont rapporté 1 376 € ;
- la subvention pour le Forum et les participations des adhérents ont permis de couvrir le travail des salariés pour cet événement à hauteur de 2 312 €.

Le résultat définitif de l'année 2019 est donc déficitaire de 4 979 €, après incorporation des produits et charges financiers.

La convention triennale avec le Conseil Départemental prend fin en 2020 et une nouvelle convention devra donc être négociée en fin d'année.

En résumé :

Malgré un net assainissement de la situation financière de l'association, la vigilance reste de mise quant à l'équilibre financier et il reste nécessaire de trouver d'autres sources de financement.

Christophe SCHILDKNECHT,
Trésorier

RAPPORT MORAL & ORIENTATION

Le rapport d'activités qui vient de vous être présenté confirme, si besoin en était, la vitalité et la créativité de notre association. Elle confirme aussi que la rencontre, au sein de HandiRéseaux38, de personnes en situation de handicap, de familles, de professionnels, de militants de tous horizons est une immense chance pour tous.

On peut reprendre brièvement les points de notre projet associatif :

- Recueillir, de manière adaptée, la parole des personnes en situation de handicap du département, enfants et adultes ;
- Contribuer à l'information du réseau des acteurs du handicap en Isère ;
- Sensibiliser au handicap et promouvoir une société inclusive ;
- Contribuer à l'évolution des pratiques professionnelles ;
- Accompagner les familles des personnes en situation de handicap ;
- Participer aux instances départementales du champ du handicap ;
- Consolider les partenariats avec les différents réseaux du champ du handicap

... et voir à quel point nous avons inscrit nos actions dans le cadre de ce projet.

Alors, bien sûr, nous continuons...

Nous avons des chantiers ouverts, le Forum 2020 est sur les rails, les groupes vont continuer ou reprendre (Culture, Polyhandicap) leurs travaux, des soirées sont déjà prévues, comme celle sur la Médiation animale, un colloque sur la Vie affective et sexuelle se dessine. Nous sommes vraiment engagés dans le projet Etic (Ensemble pour un Territoire Inclusif Concerté), le développement du FALC (Facile à Lire et à Comprendre), les soirées à destination des parents... Le site s'enrichira encore des informations partagées, de ressources, de liens.

Nous voudrions, à l'occasion de cette Assemblée Générale, vous inviter à nous associer encore plus à vos projets : nous pouvons être le lien entre les différentes initiatives, leur donner une dimension plus large, inter-associative, vous permettre des rencontres que vous n'auriez pas pu créer seuls. Dans une démarche d'ouverture, de tissage de liens, nous ne sommes là au service de vos projets, pour permettre que s'ouvre encore plus notre société, qui se veut inclusive, mais pour permettre surtout que la vie des enfants, des personnes, des familles soit en lien avec leurs choix, avec leurs besoins, avec leur vie, avec les autres.

Marielle LACHENAL,
Présidente

HandiRéseaux38
est cofinancé par

